



Bulletin numéro 8
Janvier 2017

Le bulletin de Marquillies



Edito

2017 - Année concrète

Cette année nouvelle marquera incontestablement pour MARQUILLIES une étape dans la réalisation et l'avancée de projets concrets, préparés depuis le début de ce nouveau mandat.

En premier lieu, la rénovation extérieure de la Mairie dont le principe a été définitivement acté par délibération du Conseil Municipal le 19 décembre dernier.

Rénovation complète du rez-de-chaussée, extension avec un bâtiment neuf à l'arrière du bâti existant pour doter le village d'une Mairie moderne, accessible, pratique et fonctionnelle. Un Architecte sera missionné dès les premières semaines de l'année afin de mettre en oeuvre le cahier des charges élaboré. Ce projet a été estimé à 580 000 €uros, prenant en compte le nouveau contexte financier découlant de la baisse des dotations.

En matière de logement, Lille Métropole Habitat a déposé un permis de construire en Octobre dernier en vue de construire un petit immeuble, rez-de-chaussée, étage, comble de 9 logements. Ce bâtiment remplacera les maisons démolies à l'angle des rues de Verdun et de la Bourse. Les travaux devraient s'engager cet été, la livraison pourrait intervenir fin 2018.

La Commune a également décidé de financer cette année la construction d'un City Stade, petit plateau sportif multi-activités, à l'arrière du skate parc et du terrain de tennis, rue de la Bourse. Ce projet de 130 000 €uros a déjà reçu deux subventions, une réserve parlementaire du Sénat et un autre du Département du Nord pour un total de 44 550 €uros. La Métropole Européenne de Lille a également été sollicitée, le dossier a été déclaré recevable, une décision doit intervenir à l'occasion du prochain Conseil de la MEL le 10 Février prochain.

Enfin la Municipalité poursuit ses réflexions sur un projet d'activité commerciale sur le village. Diverses pistes ont été explorées et nous restons à l'affût de toute opportunité que la Collectivité pourrait soutenir, dans la limite de ses capacités financières et juridiques. Nous communiquerons le cas échéant sur tout projet qui pourrait être initié.

L'année 2017 sera donc marquée par notre volonté d'avancer pour la commune. Pas de renoncement, pas de stagnation, pas d'immobilisme. Détermination et prudence dans ce nouveau contexte financier pour les collectivités en France.

Dans ce numéro

Edito	1
Les finances.....	2
Logement	4
Fibre	5
Mission locale.....	6
Animation	7
Etat civil	8
Fin année	10
Tribune	11



Les Finances - les tendances 2016



Les recettes de fonctionnement

Les recettes budgétaires qu'elles soient réelles (encaissement) ou d'ordre (sans encaissement) peuvent être regroupées en six catégories principales:

- 1- Les produits issus de la fiscalité directe locale nets des reversements (ex taxes habitation, taxes foncières ...)
- 2- Les dotations et participation de l'Etat et des autres collectivités (ex DGF dotation globale de fonctionnement)
- 3- Les produits courants (ex locations salles, services publics comme la cantine)
- 4- Les produits financiers
- 5- Les produits exceptionnels
- 6- Les produits d'ordre (ex produits de cessions d'immobilisation...)



Chaque année la Banque Postale adresse aux communes sa note de conjoncture sur l'état des finances locales année par année. C'est dans une analyse sérieuse et exhaustive qu'elle met en évidence les grandes tendances et les évolutions des finances des collectivités.

Nous avons pensé utile de vous restituer ici des éléments clés de cette analyse, qui permettront sans doute de mieux évaluer le contexte général dans lequel notre commune de Marquillies évolue ces dernières années, car évidemment mais il est toujours bon de la rappeler, notre village ne vit pas hors sol, encore moins dans un paradis fiscal...

L'analyse présentée ci-dessous est une analyse globale France du bloc communal (hors département et région), mais vous verrez que les finances de Marquillies suivent de près ces chiffres nationaux.

En 2016, **l'épargne des communes** et de leurs groupements devrait à nouveau baisser (- 2,7 %) pour atteindre 15,8 milliards d'€uros.

Ce solde s'était déjà contracté trois années de suite (- 14,2 % en cumul entre 2011 et 2014).

Les **dépenses de fonctionnement** enregistreraient un rythme de progression limité (+ 0,8 %) mais qui redeviendrait supérieur à celui des recettes de fonctionnement (+ 0,3 %)

Les **recettes fiscales** seraient en hausse de 2,8 %, après + 4,1 %.

Les **dépenses de fonctionnement** se sont quasiment stabilisées en 2015 sous l'effet d'un effort particulièrement soutenu sur les achats et les subventions versées (en baisse respectivement de - 1,8 % et - 1,9 % pour les seules communes)

Les **dépenses de personnel** devraient quant à elles accuser une légère décélération (+ 1,6 %, après + 1,7 %)

Entre 2013 et 2015, les **dépenses d'équipement** du bloc communal ont perdu un quart de leur volume (- 25,3 %, soit 7,7 milliards d'€uros en moins).

Les **autres dépenses d'investissement**, principalement constituées des subventions versées à des tiers (5 milliards d'€uros), progresseraient de façon un peu plus soutenue que les dépenses d'équipement en raison notamment du remboursement des avances de FCTVA (fond de compensation de la TVA) opérées par la Caisse des dépôts en 2015. Au global, les dépenses d'investissement

(hors remboursements de la dette) du bloc communal augmenteraient de 3,0 % en 2016. Le bloc communal serait le seul niveau à porter la dynamique de l'investissement local en 2016.

Après ces chiffres nationaux intéressons nous maintenant à notre commune.

Les chiffres présentés ci-après sont issus de l'analyse financière présentée par le Comptable Public Monsieur Frédéric Descamps de la trésorerie de La Bassée dont nous dépendons.

L'étude porte sur la période 2011-2015

Les recettes de fonctionnement

En progression sur le début de la période, et après avoir connu une baisse en



Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires qu'elles soient réelles (décaissement) ou d'ordre (sans décaissement) peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 1– Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, carburants, assurances ...)
- 2– Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 3– Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...)
- 4– Les charges financières (intérêts des emprunts ...)
- 5– Les charges exceptionnelles.
- 6– Les charges d'ordre (dotations aux amortissements et provision ...)



2014, les produits de fonctionnement repartent à la hausse en 2015, sans toutefois retrouver leur niveau de 2013.

La progression en 2015 est de 4,1% (soit une hausse des recettes de 49 K€ par rapport à 2014) et permet au total des produits d'atteindre 1,23 million d'euros. Ce niveau reste cependant faible et représente 608 €/habitant pour Marquillies alors que dans les autres communes de même envergure du département il s'élève en moyenne à 796 €/habitant.

Les ressources fiscales : après un net recul sur 2014 (-9,7%), elles sont globalement en hausse sur 2015 (+11,5% soit 85 K€) et dépassent même leur niveau de 2013.

DGF (dotation globale de fonctionnement) et autres dotations : le niveau des dotations reçues recule de 13,7% en 2015, soit une baisse de ressources de 50 K€ par rapport à 2014. Cette régression résulte principalement de la baisse de la DGF atténuée en partie par la hausse des autres dotations et participations. Le niveau de DGF est, en comparaison, inférieur à la moyenne de la catégorie et représente 122 €/habitant pour Marquillies contre 164 €/hab en moyenne.

Les dépenses de fonctionnement

Le volume des charges de fonctionnement suit la même tendance que celui des produits. Après une diminution en 2014 (-3,3%), il augmente de nouveau sur 2015 (+13,5%), soit une hausse des dépenses de 131 K€ par rapport à 2014. Il atteint son plus haut niveau sur la période (1,1 M€) mais reste néanmoins inférieur à la moyenne de la catégorie (541 €/hab contre 659 €/hab en moyenne).

Les charges de fonctionnement se répartissent principalement entre les charges de personnel (51%) et les charges générales (40%). La proportion des charges de gestion courante et des charges financières est nettement moins significative.

Charges de personnel : en 2015 elles s'élèvent à 561 K€ et sont en hausse de 7,1% par rapport à 2014 (soit 37 K€). Le niveau de ces charges reste toutefois encore nettement inférieur à la strate de comparaison. Il représente ainsi 276 € / hab pour la commune contre 327 € pour la moyenne départementale.

Charges générales : le total des achats et charges externes augmente sur l'ensemble de la période (sauf en 2014) et atteint 440 K€ en 2015 (contre 375 K€ en 2011). Le niveau de ces charges est relativement proche de la moyenne de la catégorie (218 €/hab pour la commune contre 222 €/hab en moyenne).

Charge de gestion courante : principalement constituée des subventions versées, des contingents obligatoires et des indemnités des élus, ce poste est en hausse sur la période et s'élève à 84 K€ en 2015. Malgré cette progression, il est à souligner que son niveau reste deux fois moins important que la moyenne de la catégorie (soit 40 €/hab pour la commune contre 88 €/hab pour la moyenne).

Charges financières : suite à la réduction de l'encours des dettes, elles sont en diminution et atteignent leur plus faible niveau sur la période. D'un total de 15 K€ en 2015, elles représentent une charge de 7 €/hab soit un niveau trois fois moins élevé que celui constaté dans les autres communes comparables.

En conclusion : la situation financière de la commune peut être qualifiée de satisfaisante, même si elle reste fragile en cas d'investissement important, et ce d'autant que les marges de manœuvre fiscales sont limitées en raison de taux d'imposition supérieurs aux moyennes départementales.

Logement



Siège LMH à Tourcoing

LMH en quelques chiffres

- Une présence patrimoniale dans 44 Communes de la métropole lilloise
- 31 986 logements actifs (hors équivalent logement)
- 2993 attributions dans 34 communes
- 802 Collaborateurs
- 2 directions territoriales
- 10 agences et antennes
- 45 ans âge médian des salariés
- 64 recrutements
- Accueil de 52 stagiaires
- 10 alternants et 6 emplois d'avenir
- 591 090 € consacrés à la formation au bénéfice de— 1846 entrées collaborateurs
- La principale étant la dimension relationnelle aux locataires
- 172,2 millions € de chiffre



Le premier projet que nous voulons évoquer est celui de l'ancien Café de la Gare.

Le bailleur LMH s'étant porté acquéreur de l'immeuble, 7 logements ont été livrés au printemps dernier. L'ensemble locatif a conservé le nom de l'ancien commerce à savoir la résidence Jacquin.

L'inauguration aura lieu le 20 février 2017 en présence de Monsieur Didier Marnier son Président.

L'autre projet concerne l'opération qui va être réalisée par le même bailleur à l'angle des rues de Verdun et de la Bourse.

Les anciens logements ont été démolis cette année et vont laisser place à un nouvel ensemble locatif qui saura s'intégrer sans difficultés. Il s'agit d'un immeuble rez de chaussée, étage et combles, dans la continuité exacte du bâti existant en termes de hauteur et volume.

L'illustration ci-dessous vous donne l'aperçu exact du bâtiment tel qu'il sera visible depuis la rue de Verdun. Cet ensemble abritera 9 logements locatifs ainsi répartis :

- au rez de chaussée
- 1 T5 de 105 m²
- 1 T4 de 84 m²
- au niveau R+1
- 1 T3 de 67 m²
- 1 T3 de 65 m²
- 1 T2 de 44 m²
- 1 T2 de 50 m²
- au niveau R+2
- 1 T3 de 60 m²
- 1 T3 de 64 m²
- 1 T2 de 50 m²



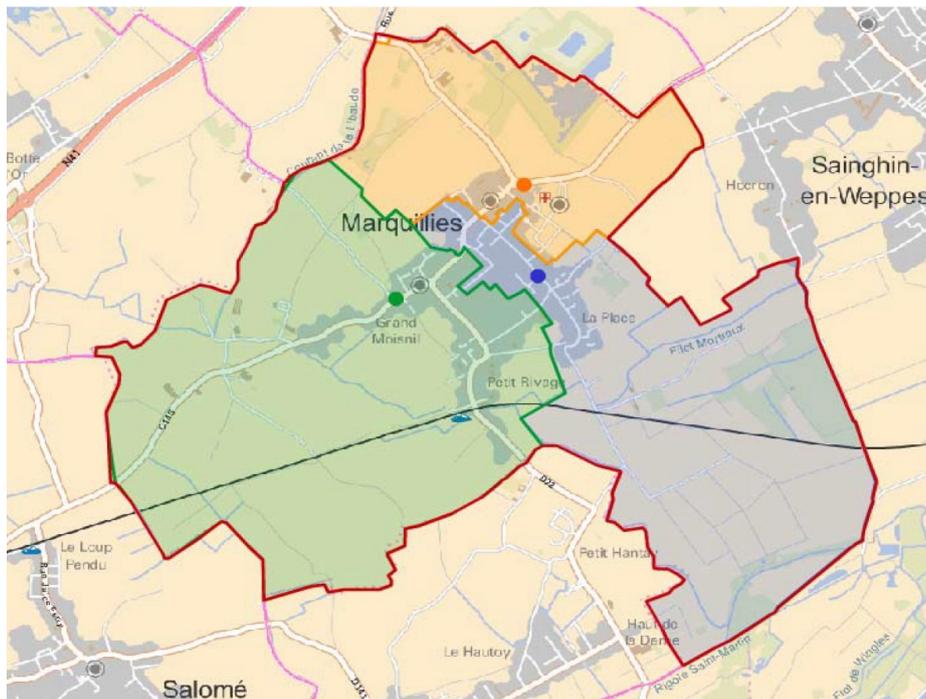
Le permis de construire a été déposé le 6 octobre dernier, son instruction doit durer 3 mois au maximum, 2 mois de délais de recours des tiers éventuels. Au premier trimestre 2017 la consultation des entreprises doit être lancée. Sans incident de parcours la commande devrait être passée avant l'été 2017. La livraison des logements aurait lieu courant 2018.



Déploiement de la fibre

Nous allons entrer désormais dans la phase active de l'opération dite de déploiement de la fibre optique pour le haut débit dans notre commune. Une réunion technique a eu lieu récemment en Mairie avec les représentants de l'entreprise Orange chargée de ce dossier par la MEL..

Il s'agissait de définir les lieux d'implantation des armoires de répartition sur le territoire communal. Le village est organisé en trois secteurs géographiques, la première armoire sera implantée aux abords du rond-point à l'entrée de 1a Commune (à proximité du cabinet médical), la seconde à l'angle des rues du Touquet et des Jardins et enfin la 3ème à l'entrée de la rue du Moisnil.



Découpage de Marquillies en trois secteurs géographiques

Il y aura ensuite un travail de communications et de contacts à prendre avec les habitants, afin de définir les parcours idéaux du réseau, en souterrain ou en aérien. L'opérateur nous indique que les premiers raccordements pourraient intervenir fin 2017 .



Implantation d'une armoire de répartition rue des Jardins

FTTH est le sigle anglais de Fiber To The Home que l'on peut traduire en français par "fibre jusqu'au domicile". L'abonné est alors directement raccordé par une fibre optique de "bout en bout". Une fibre est tirée entre le noeud de raccordement optique (NRO) et l'intérieur du logement pour être raccordée à un modem .



Que peut-on faire avec un accès Internet en FTTH ?

Avec l'arrivée des offres triple play (Internet, VoIP, télévision sur ADSL), et bientôt des offres quadruple play, la demande en débit de la part des internautes ne cesse de croître.

Parallèlement, de nouveaux services sont appelés à se développer : télévision Haute Définition (TVHD) sur un ou plusieurs postes, usage de la téléphonie sur IP et de la visioconférence dans des conditions optimales, téléchargement instantané et consultation de vidéos sur PC, sur une ou plusieurs télévisions, écoute de musique haute qualité, amélioration des services album photo, développement de blogs vidéos, stockage sécurisé des données, jeux en réseau, etc. Pour tous ces usages, qui en simultané consomment plus de 50 Mbits/s de bande passante, l'accès optique offre des possibilités inégalées.

En effet, contrairement aux technologies d'accès xDSL, la fibre optique permet d'avoir des débits réservés pour chaque service. Il n'y a alors plus de partage de capacité et la qualité est la meilleure.



La **mission locale** est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les **jeunes de 16 à 25 ans** à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.



Comme nous vous l'avions déjà indiqué dans notre précédent bulletin la Mission locale des Weppes n'existe plus elle fait désormais partie de la Mission locale Métropole Sud.

Ce changement s'est effectué le 28 juin dernier lors de l'assemblée générale extraordinaire de la nouvelle mission locale qui regroupe donc les Missions locales de Pévèle Mélantais Carembault et celle des Weppes.

Sur un plan pratique rien ne change pour les jeunes puisque les différentes antennes locales ne changent pas et ils retrouveront toutes les personnes actuelles qui les accompagnent.

Seule change la taille de la mission ce qui lui donnera plus de poids et de moyens.

Rappelons que la mission locale est plus particulièrement chargée de trouver une solution durable en terme d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans en étroite collaboration avec les communes et Pôle emploi.

Cette nouvelle structure couvrira 64 communes où résident 264 000 habitants.

Ce sont plus de 5600 jeunes qui ont été accompagnés en 2015.

Ce sont Messieurs Marc Godefroy et Bernard Delaby qui en assure la présidence et la vice présidence. Madame Barbara Laignel devient directrice de cette structure de plus de cinquante personnes.

Le travail de fond de cette mission n'est plus à démontrer puisque dans notre village en 2015 21 jeunes étaient inscrits.

Après 240 contacts initiés auprès des organismes et employeurs par l'équipe de La Bassée 14 jeunes ont retrouvés soit un emploi (10) soit un contrat en alternance (1) soit une formation (3).

En 2016 ce ne sont plus que 10 jeunes de Marquillies qui bénéficient des conseils de l'antenne de La Bassée 4 ont déjà (re)trouvés un emploi et 6 sont en formation.

Pour plus de précision n'hésitez pas à contacter l'antenne de La Bassée Place du Général de Gaulle.

Vous pouvez aussi consulter le site de la mission locale <http://www.missionlocale.fr/>

La page Facebook de la nouvelle mission Métropole Sud ou le site local <http://www.missionlocale-pmc.fr/>



Photo du président(à gauche) M Godefroy et du vice président M Delaby

L'animation dans le village

En 2016 les animations dans le village se sont succédées à un rythme soutenu. En effet ce sont plus de 40 manifestations qui ont animé notre petite bourgade.

Manifestations officielles telles les cérémonies du 8 mai ou du 11 novembre, pour ne citer qu'elles, ou manifestations assurées par toutes les associations ou la municipalité.

2017 sera elle aussi animée puisque la dernière réunion des associations pour la réservation des salles communales fait déjà état de plus de 40 manifestations, nombre identique à ce que nous venons de connaître.

Le calendrier sera d'autant plus chargé que les élections présidentielles puis législatives viendront nous rogner quatre week end.

Petit aperçu de ce que sera ce premier trimestre 2017 :

- samedi 7 janvier les Voeux du Maire à la population
- samedi 28 janvier Gala de la solidarité par l'ASC Ste Geneviève
- dimanche 12 février Loto de l'Harmonie
- dimanche 19 février Thé dansant par Marquillies en Fête
- samedi 25 février Soirée romantique organisée par les Arts des Mets
- dimanche 12 mars théâtre avec les Belles Sorties par la Municipalité
- samedi 18 mars Nuit de la St Patrick organisation Marquillies en Fête
- samedi 25 mars Concours de Belote organisation Marquillies en Fête



Voyage aînés Louvre-Lens

Gala de la Sainte Geneviève



Chasse à L'œuf

CLSH printemps



Les associations n'existent que par la présence des bénévoles. Sans bénévoles les associations n'existeraient pas.

Plus de **16 millions de bénévoles** œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français permettant à 1,3 millions d'associations d'exister et de développer des activités.

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

On peut définir les bénévoles d'association comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

A Marquillies ce sont plus de 20 associations qui vous attendent pour exercer de multiples activités. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur dans notre village pourquoi ne pas rejoindre une association qui vous convienne dans les villages voisins. Elles sauront vous accueillir avec enthousiasme.

Etat Civil 2016

Cette année sur la commune de Marquillies ont été recensés:

- 24 naissances hors commune,
- 7 reconnaissances
- 5 mariages,
- 14 décès,
- 8 transcriptions (décès hors commune)



Le service de l'état civil

La mairie est chargée de dresser les actes de naissance, de mariage et de décès lorsque ces événements ont lieu sur la commune, ainsi que les transcriptions d'actes. Les registres de l'état civil municipal sont tenus en double exemplaire.

- un conservé à la mairie
- l'autre déposé dans les greffes puis remis aux archives départementales

C'est le cas le plus général mais des communes ne voulant pas conserver l'état-civil de plus de 100 ans l'ont remis aux Archives Départementales. Une loi de 1970 oblige aussi les communes de moins de 2000 habitants de déposer aux archives départementales leur état civil de plus de 150 ans, ainsi que les plans et registres cadastraux ayant cessé d'être en service depuis plus de trente ans.

Des tables ou index des actes de l'état-civil sont établis chaque année et tous les 10 ans. Ces documents précisent les dates des actes. Les tables décennales commencent en 1793. La 1ere table décennale 1793/1802 est souvent absente des archives.

C'est un extrait de la table 2016 que vous retrouvez dans l'article ci-contre.

Naissances hors commune Noms et Prénoms	Dates
ASSELIN Léandre, Serge / SECLIN (59)	08/11/2016
BLANQUART Mathis, Jean-Paul André / LILLE (59)	25/09/2016
BOUTEZ Gabrielle, Elodie Renée Désirée / LILLE (59)	31/01/2016
COLIN Hugo / LENS (62)	18/11/2016
DELVAUX Amelia, Nadine Sylvie / LENS (62)	09/05/2016
DHENNIN Charlotte, Annette Colette / LILLE (59)	14/01/2016
DROUBAIX Jade / LENS (62)	09/07/2016
DUFAY LALAU Titouane, Tim Thibault / LILLE (59)	17/10/2016
FELLAH Melwan / LILLE (59)	25/12/2016
GARDONIO Adriana, Davina Leslie / VILLENEUVE-D'ASCQ (59)	12/12/2016
GIRARD Martin, Jacques / LILLE (59)	28/08/2016
HOFFMANN Martin, Jean Arthur / LILLE (59)	08/03/2016
LARADZ César, Pierre David / LILLE (59)	25/10/2016
LEROY Simon / SECLIN (59)	06/02/2016
MARLIER Nylan / SECLIN (59)	08/04/2016
MOLON Bastien, Denis Frédéric / LILLE (59)	02/04/2016
MOUTON Jules, Dominique Jacques / LILLE (59)	12/10/2016
OBERT Hugo, Bertrand Frédéric / (BELGIQUE)	02/08/2016
ROMON Clémence / LILLE (59)	21/02/2016
ROUX Valentyn, Jean-Louis Marc / LILLE (59)	08/09/2016
SOUFFRIN Paul, René Alfred / VILLENEUVE-D'ASCQ (59)	17/01/2016
SQUEDIN Inés, Sophie / ARMENTIÈRES (59)	12/08/2016
THERNISIEEN Marley, Jérôme, Alain / VILLENEUVE-D'ASCQ (59)	15/12/2016
VITTU Elise, Louise Françoise Valérie / SECLIN (59)	01/07/2016
Mariages Noms et Prénoms	
BOIDIN Bertrand, Gaétan Pierre / MARQUILLIES (59)	27/08/2016
BOIDIN Malté , née VAN LANKER / MARQUILLIES (59)	27/08/2016
DECHERF Marie, Edith, Jacqueline, née MASSCHELEIN / MARQUILLIES (59)	18/06/2016
DECHERF Nicolas, Grégory, Guillaume / MARQUILLIES (59)	18/06/2016
DELABY Eglantine, Marie, Frédérique, née BLIN / MARQUILLIES (59)	23/07/2016
DELABY Jean-Edouard, Paul, Henri / MARQUILLIES (59)	23/07/2016
FLAMENT Dorothée, Christelle, Marie, née PETIT / MARQUILLIES (59)	05/03/2016
FLAMENT Yves, Louis, Freddy / MARQUILLIES (59)	05/03/2016
VANDAMME Elise, Marie, née GARS / MARQUILLIES (59)	14/05/2016
VANDAMME Richard, Emmanuel / MARQUILLIES (59)	14/05/2016

Décès et transcription de décès	Dates
BAILLIET Christiane, Fernande / MARQUILLIES (59)	10/02/2016
BASTIEN Marie, Thérèse Lucie / MARQUILLIES (59)	21/01/2016
CALONNE Josiane, Camelia / MARQUILLIES (59)	18/03/2016
COUSIN Charles, Henri / MARQUILLIES (59)	16/07/2016
DURETZ Raymonde, Pauline / MARQUILLIES (59)	06/02/2016
HENNEBEL Réjane, Zélia Eugénie / MARQUILLIES (59)	19/03/2016
HENON Jacqueline / MARQUILLIES (59)	23/08/2016
HOMBECK Nelly, Léonie / MARQUILLIES (59)	04/03/2016
DALENNE Nelly, Léonie Aglaé / MARQUILLIES (59)	20/03/2016
DUQUESNE Yvette, Renée / MARQUILLIES (59)	27/09/2016
LIAGRE Jeanne, Ludivine / MARQUILLIES (59)	06/09/2016
MATHIEU Yvette, Renée / MARQUILLIES (59)	27/09/2016
POTIER Simone, Yvonne / MARQUILLIES (59)	12/09/2016
SEYNAVE René, Lucien Noël / MARQUILLIES (59)	26/03/2016
GODWIN Noël, Lucien Albert / SECLIN (59)	12/07/2016
DEGORRE Georgette, Eugénie / LOMME (59)	01/12/2016
LENGLET Jean-Pierre, Roger Paul / LOMME (59)	01/12/2016
MERCIER Louise / SECLIN (59)	10/10/2016
GROLLIER Suzanne, Albertine / LOMME (59)	18/03/2016
ROBIDET Bernard, Isidore / LENS (62)	18/03/2016
VIDOCQ Micheline, Rose / BETHUNE (62)	24/05/2016
WOZNIAK Georges, Richard / BEUVRY (62)	18/03/2016

La gestion du cimetière est une des obligations de la commune. Ici, à Marquillies, nous utilisons l'aide d'un logiciel spécialisé et ce depuis plusieurs mandats. Ce logiciel permet de visualiser d'un seul coup d'œil les places disponibles, occupées ou en abandon dans notre cimetière communal.

Il permet également de suivre, sur un plan administratif, toutes les concessions, qu'elles soient échues ou non, les noms des défunts, les exhumations et tout ce qui touche aux documents de facturation, de travaux, et déclarations diverses.

C'est ainsi que cette année a vu la mise en place de deux nouveaux columbariums portant à 18 places les capacités d'accueil d'incinérations, de quatre cavurnes pour recevoir des urnes individuelles. Nous avons également fait l'acquisition d'un terrain jouxtant le fond du cimetière pour anticiper la saturation de ce dernier. Reste son aménagement à programmer (clôtures, allées, point eau ...)



Instaurés par François I^{er} en 1539 (ordonnance de Villers-Cotterêts) pour les naissances et décès puis plus tard pour les mariages, les actes d'état civil étaient rédigés et conservés par les autorités religieuses, principalement l'Église catholique romaine, sous forme de registres des baptêmes, des mariages et des sépultures.

On les appelait les registres paroissiaux. L'état civil devient laïque à partir de la Révolution, les registres étant tenus par les officiers d'état civil dans les mairies.

L'état civil a donc été créé par un décret du 20 septembre 1792. Depuis cette date les actes de mariage, naissance et de décès sont dressés par les mairies.

Nous vous rappelons que les déclarations d'état civil se font soit directement en mairie soit en ligne pour plus de facilité (site de Marquillies www.marquillies.fr). Les déclarations en ligne font l'objet de quelques restrictions notamment pour des raisons de confidentialité. Les conditions de délivrance sont clairement mentionnées.

Les archives d'état civil sont consultables en mairie sur demande.

Une fin d'année haute en couleur et cadeaux

Origine étymologique de Noël

La traditionnelle fête de Noël est connue partout dans le monde. Ce qu'il faut savoir, c'est que les origines du mot Noël sont gauloises, le mot Noël viendrait de deux mots gaulois :

"noio" ou nouveau
"hel": soleil

Cette origine fait référence au caractère profane de la fête et notamment à la fête du solstice d'hiver fêtée par nos ancêtres.

Qu'est-ce que Noël ?

Noël est la célébration de la naissance du Christ pour l'ensemble du monde chrétien. Mais pourquoi la date du 25 décembre fût-elle choisie ? En réalité les premières fêtes de Noël ne se déroulaient pas sur un seul jour mais sur plusieurs dans une période allant du mois de novembre au mois de janvier. Le choix de cette période était un choix stratégique de l'Eglise permettant de faire disparaître d'anciennes coutumes et traditions païennes en y substituant l'une des fêtes les plus importantes de la chrétienté : la nativité.

La fin d'année est souvent très chargée dans notre village. Nos agents durant une semaine installent les illuminations dans toutes les rues du village, aux ronds points, et sur quelques bâtiments publics donnant ainsi une atmosphère de Noël indéniable à notre commune.



Le marché de Noël, qui connaît un succès grandissant, contribue lui aussi à cette atmosphère incomparable de Noël. Se sont les bénévoles de Marquillies en Fête qui ont œuvré durant de longues heures pour préparer les traversées de ce marché où l'on retrouve quelques marquillois(es) aimant la création et le commerce ainsi que de fidèles commerçants qui apprécient beaucoup le côté intimiste de ce marché.



Bien entendu Noël c'est aussi le temps de cadeaux et des cadeaux il y en a eu ! Les enfants de l'école Jacques Prévert ont eu droit à un spectacle vivant pour les petits. Les

plus grands eurent droit à une séance cinéma salle communale. Côté friandises un Père Noël en chocolat, une coquille et une orange régalerent les enfants des maternelles, un livre venant compléter le tout. Les primaires reçurent également un sachet plein de douceurs.

Le concert de Noël participe lui à l'ambiance musicale de cette fin d'année. Cette année c'est le groupe choral Ameno qui anima cette soirée dans notre église Sainte Geneviève.



Les aînés n'étaient pas non plus oubliés puisque ce sont près de 230 colis qui passèrent par la cheminée des logis des plus de 65 ans de la commune.



Nos résidents de l'EHPAD ne furent pas non plus oubliés puisqu'un goûter leur était concocté par l'équipe soignante de l'établissement. Là aussi Monsieur le Maire et quelques conseiller(es) jouèrent le rôle du Père Noël et offrirent un petit cadeau à chaque résident.

Espace Démocratique

Groupe Marquillies autrement - Bonne retraite ...

L'année 2016 arrive à son terme d'ici quelques jours.

Pour notre village, les grands projets sont restés au point mort.

Le dossier d'extension de la Mairie est resté sans avancées jusqu'à il y a encore un mois.

Les projets de commerce de boulangerie et de médiathèque sont repoussés à plus tard.

Le projet de City-Stade sorti de nulle-part était bien engagé mais peine aujourd'hui à avancer.

Gageons que 2017 voit enfin les projets de la majorité avancer.

En attendant, Marie-Odile et moi-même vous souhaitons une excellente année 2017.

Didier DAMIDE.

Groupe 'Vivons notre Village' - Un nouvel espoir l'école !

Y a-t-il encore une réelle équipe majoritaire ?

Alors que M.Lefrancq, adjoint finances, vient de quitter le conseil municipal par sa démission, une question se pose : pourquoi cette désaffection soudaine ? La réponse : des projets qui n'avancent pas ou qui ne mobilisent pas l'ensemble des élus ! C'est en tout cas ce que nous ressentons avec la priorité des grands travaux encore donnée à la rénovation de la mairie lors du dernier conseil municipal. Quid de l'école et ses préfabriqués, la médiathèque, l'aide au développement du commerce local. Nous croyons fermement que Marquillies a avant tout besoin de services de proximités, et doit s'engager à les y maintenir. La municipalité doit y jouer un rôle déterminant. Nous avons des atouts, des possibilités, des marges de manœuvre à faire valoir, des partenaires à mobiliser... Nous savons que nous pourrions compter sur les nouvelles nominations d'élus M.Dhennin - adjoint finances, M Kouekam – délégué communication et Mme Liberge – conseillère, pour y trouver « **ensemble** » les solutions et possibilités de financement de ces projets. Si la tâche est rude, la récompense sera d'un avantage non négligeable pour la collectivité et ses habitants.

François Hallaf & Sylvie Verbreugh, Vos conseillers Vivons notre village

Groupe 'Agir ensemble' groupe majoritaire de la municipalité

Nous profitons de cet espace pour vous donner quelques informations concernant notre fonctionnement, ainsi que les actions qui y sont, ou seront menées.

Tout groupe connaît des différences d'appréciation sur les projets à porter mais après l'échange et le débat légitime nous aboutissons à un consensus. Les discussions sont naturelles et libres et doivent être menées dans toute instance démocratique. Ainsi les projets résultant de ces débats seront le fruit de la concertation et tous les points de vue convergeront. A ce jour le projet mairie est retenu et donnera lieu à consultations techniques et financières début 2017. Nous ne nous interdisons aucunement d'autres programmes. Les seules limites seront imposées par nos moyens budgétaires en baisse rappelons le.

Sur un plan purement financier et contrairement à ce qui a pu être dit ailleurs, aucune banque n'est prête à renégocier le prêt accordé par une autre banque surtout lorsqu'il s'agit de collectivités et encore moins quand l'échéance finale est fixée à six années.

La recherche d'économies reste au centre de nos préoccupations car notre projet s'appuie sur les investissements nécessaires au développement de Marquillies.

Nous voulons faire de 2017 une belle année de construction et de progrès, bien au delà des polémiques stériles.



Commune de Marquillies
126 Place Léon Bocquet
59274 Marquillies
tel : 03 20 29 00 09
e-mail : mairiemarkuillies@nordnet.fr
site : www.marquillies.fr